



INSPECTRICE OU INSPECTEUR EN BÂTIMENT Poste temporaire – 12 mois

Rôle

Le titulaire accomplit l'inspection de terrains, de locaux et de bâtiments en vue d'assurer l'observance des règlements, lois et ordonnances régissant la construction, la démolition, le zonage, les enseignes, la protection incendie, la salubrité, le logement, la plomberie et la ventilation.

Profil

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'architecture
- Une année d'expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec le domaine de l'emploi
- Bilinguisme, français et anglais
- Carte de « Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction »
- Permis de conduire valide

Connaissances

- des règlements, lois et ordonnances concernant la construction, la démolition, le zonage, les enseignes, la protection incendie, la salubrité, le logement, la ventilation, la plomberie;
- des matériaux et des techniques de construction
- de la lecture et de l'interprétation des plans
- des méthodes usuelles d'inspection

Statut

- Poste temporaire pour 12 mois à compter de 16 octobre 2017
- Salaire annuel : 49 323 \$
- Horaire de 35 heures par semaine du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
- **Horaire variable du 1^{er} mai au 30 octobre incluant les samedis et certains soirs.**

Veillez faire parvenir votre C.V. avant le 21 septembre 2017, à :

Nadia Brunet, conseillère en ressources humaines

- **Par courriel** : ressourceshumaines@ddo.qc.ca
- **Par la poste** : 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A7

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.